

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1820**
30 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

RAPPORT DES PRÉSIDENTS À LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT SUR LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SESSION DE 2007

1. Le 24 janvier 2007, M^{me} Mtshali, Ambassadrice de l'Afrique du Sud, en sa qualité de Présidente de la Conférence du désarmement a annoncé que les Présidents de la Conférence pour 2007 avaient nommé les Coordonnateurs suivants:

M. Wegger Strømmen, Ambassadeur de la Norvège, pour le point 1 de l'ordre du jour, intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire»; M. Carlo Trezza, Ambassadeur d'Italie, pour le point 2, intitulé «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées»; M. Paul Meyer, Ambassadeur du Canada, pour le point 3, intitulé «Prévention d'une course aux armements dans l'espace»; M. Carlos Paranhos, Ambassadeur du Brésil, pour le point 4, intitulé «Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes»; M. Petko Draganov, Ambassadeur de Bulgarie, pour le point 5, intitulé «Nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive; armes radiologiques»; M. Makarim Wibisono, Ambassadeur d'Indonésie, pour le point 6, intitulé «Programme global de désarmement»; M. John Duncan, Ambassadeur du Royaume-Uni, pour le point 7 intitulé «Transparence dans le domaine des armements».

2. Les Présidents de la Conférence pour 2007 se sont employés à évaluer les travaux réalisés pendant la première partie de la session et à proposer une marche à suivre pour progresser dans la deuxième partie de la session. Le présent rapport est fondé sur leur dialogue avec tous les Coordonnateurs et les contributions reçues de chacun d'eux, leur propre participation aux séances plénières ainsi qu'aux séances informelles, aux consultations bilatérales avec toutes les délégations, et aux réunions tenues avec les groupes et les coordonnateurs des groupes.

3. Durant la première partie de la session, les Coordonnateurs ont présidé, sous l'autorité des Présidents de la Conférence pour 2007, un grand nombre de séances informelles au cours desquelles les États membres ont eu l'occasion de participer à des discussions approfondies sur tous les points de l'ordre du jour.

a) Les séances informelles tenues au titre du point 1 de l'ordre du jour ont porté sur une vaste gamme de questions, notamment une éventuelle convention interdisant les armes

** Nouveau retraitage pour raisons techniques.

nucléaires, d'autres instruments juridiques, un programme échelonné vers un désarmement nucléaire ainsi que les mesures de transparence et de confiance. Plusieurs autres mesures spécifiques ont aussi été examinées;

b) Les séances informelles tenues au titre du point 2 ont porté sur plusieurs questions, mais les délégations ont eu tendance à axer leurs interventions sur un éventuel traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires;

c) Les séances informelles tenues au titre du point 3 ont porté sur plusieurs questions relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, y compris les éléments qui pourraient figurer dans un futur instrument juridique international relatif à la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace, ainsi que sur des propositions concernant les mesures de transparence et de confiance;

d) Les séances informelles tenues au titre du point 4 ont porté sur plusieurs questions, notamment un éventuel instrument juridiquement contraignant pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes, ainsi que sur les zones exemptes d'armes nucléaires;

e) Lors des séances informelles tenues au titre du point 5, diverses questions relatives à ce point ont été soulevées. Les délégations ont exprimé leurs vues sur ces questions et sur leur pertinence dans le contexte de la Conférence;

f) Lors des séances informelles tenues au titre du point 6, une vaste gamme de questions ont été recensées, dont certaines étaient traitées par d'autres Coordonnateurs ou étaient examinées dans d'autres instances;

g) Lors des séances informelles tenues au titre du point 7, diverses questions ont été soulevées. Les délégations ont exprimé leurs vues sur ces questions et sur leur pertinence dans le contexte de la Conférence.

4. Les séances susmentionnées permettent de formuler les considérations suivantes:

a) Une certaine impulsion a été créée pour sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle est depuis longtemps et il ne faudrait ménager aucun effort pour aboutir réellement à ce résultat;

b) Chacun reconnaît qu'il faut pour cela que toutes les délégations fassent des concessions mutuelles suffisantes;

c) La méthode de travail fondée sur le recours à des coordonnateurs a été utile et appréciée et elle devrait être conservée;

d) Dans certains domaines, il serait plus facile de progresser en structurant davantage le système des coordonnateurs;

e) Durant la deuxième partie de la session, la Conférence devrait concentrer ses efforts sur les questions pour lesquelles elle peut s'appuyer sur des terrains d'entente suffisants;

f) Pour faire progresser quant au fond les travaux de la Conférence, il faudrait que celle-ci prenne une décision officielle;

g) On observe de manière générale une volonté de commencer des négociations, sans aucune condition préalable, sur un traité non discriminatoire multilatéral interdisant la production de matières fissiles destinée à fabriquer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires; en poursuivant des travaux ciblés sur les questions relevant des points 1, 3 et 4 de l'ordre du jour, on pourrait peut-être trouver un terrain d'entente permettant de progresser vers de futures négociations;

h) Tous les points de l'ordre du jour devraient pouvoir continuer à donner lieu à des propositions et à des efforts qui pourraient être repris plus tard durant la session et un temps approprié devrait être alloué aux points 5, 6 et 7 pendant la deuxième partie de la session.

5. Compte tenu de ce qui précède, les Présidents de la Conférence du désarmement pour 2007 proposent ce qui suit:

Décision de la Conférence

La Conférence du désarmement décide, sans préjudice de tous travaux et négociations qui seraient menés ultérieurement au titre des points de son ordre du jour,

1. De nommer l'Ambassadeur Strømme Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur le désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ces travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

2. De nommer l'Ambassadeur Trezza Coordonnateur chargé de présider des négociations, sans conditions préalables, sur un traité multilatéral et non discriminatoire, interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ces travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

3. De nommer l'Ambassadeur Meyer Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur les questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ces travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

4. De nommer l'Ambassadeur Paranhos Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur des arrangements internationaux appropriés pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ces travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

* * *

Déclaration complémentaire du Président

La Conférence ayant ainsi décidé de désigner quatre coordonnateurs pour des questions précises, il est, en outre, entendu au sein de la Conférence que les Coordonnateurs désignés précédemment au titre des différents points de l'ordre du jour par les Présidents de la session de 2007 de la Conférence continueront leurs travaux, selon qu'il conviendra et sous l'autorité desdits Présidents, pendant la deuxième partie de la présente session.
